

APPEL POUR UNE POLITIQUE MIGRATOIRE D'ACCUEIL

MOBILISATION NATIONALE PARIS LE 6 NOVEMBRE DEVANT LE SÉNAT, À 13H

Le collectif *Uni.e.s Contre l'Immigration Jetable* (UCIJ 2023) s'oppose à la politique discriminatoire du gouvernement, fondée prioritairement sur le soupçon et la répression en matière de migration et d'asile. Il revendique **une politique migratoire d'accueil digne et le respect des droits de toutes et tous.**

À L'IMMIGRATION JETABLE !

LE 6 NOVEMBRE, LE PROJET DE LOI ARRIVE AU SÉNAT

Darmanin instrumentalise l'assassinat d'un professeur à Arras pour durcir encore son discours sur l'immigration. Les migrant·e·s sont considéré·e·s désormais non plus seulement comme des délinquant·e·s mais comme de potentiel·le·s terroristes. Cette utilisation du contexte politique pour criminaliser les personnes qui sont venues et viennent en France pour fuir la guerre, les persécutions, la misère ou les conséquences du dérèglement climatique est désas-treuse.

Le gouvernement en profite pour accélérer le calendrier parlementaire sur la loi dite «asile et immigration» qui sera débattue au Sénat à partir du 6 novembre et à l'Assemblée nationale début décembre. Dans ce contexte, il est impératif de nous mobiliser : convaincre, interpeller les parlementaires et se mobiliser le 6 novembre, en particulier devant le Sénat à Paris.



Appel «Uni.es contre l'immigration jetable. Pour une politique migratoire d'accueil»

Nous refusons le nouveau projet de loi asile et immigration NON À LA LOI DARMANIN!

Le nouveau projet de loi Asile & Immigration du gouvernement conduit à une négation radicale des droits fondamentaux des migrant·e·s. Il a pour objectif de graver dans le marbre et de radicaliser les pratiques préfectorales arbitraires et répressives : systématisation des OQTF et des IRTF, dans la suite des instructions déjà prises pour augmenter les assignations à résidence et le nombre de Centre et Locaux de Rétention Administrative.

Le projet s'inscrit délibérément dans une vision utilitariste et répressive dont témoigne l'obsession des expulsions et l'inscription des sans-papiers au fichier des personnes recherchées. Les migrant·e·s sont déshumanisé·e·s et considéré·e·s uniquement comme de la main

d'œuvre potentielle, qui n'a droit qu'à des propositions de régularisations précaires, limitées aux métiers dits "en tension". Alors que la dématérialisation prive de l'accès au séjour de nombreux étrangeres, le droit du séjour et le droit d'asile vont être encore plus restreints. Le projet prévoit des moyens pour empêcher d'accéder ou de rester sur le territoire, au lieu de les utiliser pour accueillir dignement celles et ceux qui fuient la guerre, les persécutions, la misère ou les conséquences du dérèglement climatique... Les droits protégés par les conventions internationales sont de plus en plus bafoués (asile, droit de vivre en famille, accueil des femmes et des personnes LGBTIA+ victimes de violences...) y compris ceux des enfants (enfermement, non-respect de la présomption de minorité, séparation des parents...). Les droits des étranger-e-s sont de plus en plus précarisés.

L'ATTAQUE S'INSCRIT DANS L'AGENDA GLOBAL DU GOUVERNEMENT : CHÔMAGE. RETRAITES. LOGEMENT. SANTÉ

En 2006 déjà, nous étions uni-e-s contre l'immigration jetable, nous appelons donc à nous mobiliser contre cette réforme qui, si elle était adoptée, accentuerait encore le fait que les étranger-e-s en France sont considéré-e-s comme une population de seconde zone, privée de droits, précarisée et livrée à l'arbitraire du patronat, de l'administration et du pouvoir. Il est de la responsabilité de nos organisations, associations, collectifs et syndicats de réagir.

NOUS APPELONS À LA MOBILISATION LA PLUS LARGE POSSIBLE SUR TOUT LE TERRITOIRE LE 6 NOVEMBRE 2023 CONTRE LA LOI DARMANIN PARTOUT INTERPELLONS LES PARLEMENTAIRES À PARIS DEVANT LE SÉNAT, À 13H



APPEL POUR UNE POLITIQUE AME (AIDE MÉDICALE D'ÉTAT) MIGRATOIRE D'ACCUEIL UN DROIT POUR TOU.TE.S !

POUR UN ACCUEIL DIGNE

UNE COUVERTURE SANTÉ DÉCENTE POUR TOU.TE.S!
DÉFENDRE ET ÉTENDRE L'AIDE MÉDICALE D'ÉTAT

«AME POUR TOU.TE.S»

Les parlementaires LR veulent supprimer l'AME, l'Aide Médicale d'Etat, qui permet aux sans-papiers de se faire soigner.

LA FOIRE AUX FANTASMES : L'AME serait ruineuse, un appel d'air au tourisme médical, pour réaliser des traitements de confort, dans des filières de soin mafieuses...

L'AME EN RÉALITÉ :

concerne les étrangers en situation irrégulière à faibles ressources

pèse 0,47% du budget de l'Assurance Maladie

offre un panier de soins réduit et inférieur à celui de l'ex-CMU Seulement 51% des sans-papiers y ont recours : ignorance des droits, peur de la police, complexité administrative dissuasive.

UNE DANGEREUSE ABSURDITÉ

La santé d'une population est une entreprise collective. Les microbes ne connaissent pas le statut des personnes qu'ils infectent. Les sans-papiers sont surexposés à des risques de par leurs métiers et conditions de travail et de vie.

Reporter les soins jusqu'aux urgences vitales est inhumain, et aggraverait la saturation médicale et administrative des structures de dernier recours (Pass24, urgences).

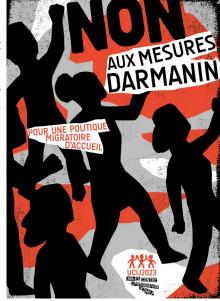
LES EXPERT-E-S SONT UNANIMES SUR LA NÉCESSITÉ DE RENFORCER LES DÉMARCHES DE SOINS ET D'ACCÈS À UNE COUVERTURE MALADIE.

Le porte-parole du gouvernement et le ministre de la Santé se sont dits opposés à la suppression de l'AME. Qu'à cela ne tienne, Gérald Darmanin se déclare déterminé à l'acter. La surenchère dans l'utilisation des sans-papiers comme bouc émissaire fait planer une menace sérieuse sur l'AME.

LA PROPOSITION RÉAPPARAÎT AU SÉNAT AVEC LA LOI ASILE IMMIGRATION FACE À CETTE INFAMIE, L'UCIJ REVENDIQUE

Le droit à la santé. L'AME doit être maintenue et son obtention facilitée. Ses bénéficiaires doivent pouvoir accéder à la complémentaire santé solidaire (Puma) afin d'assurer des soins de qualité pour tou tes

L'égalité d'accès aux soins. Tout délai de carence en matière d'accès aux soins doit être abrogé. Les structures sanitaires et notamment les hôpitaux doivent avoir les moyens de fonctionner à la hauteur des besoins de santé de toutes les personnes. Des consultations psychologiques et psychiatriques doivent être accessibles notamment pour celles et ceux ayant vécu un parcours migratoire dramatique.



L'UCIJ APPELLE SE JOINDRE À LA MOBILISATION SUR TOUT LE TERRITOIRE

LE LUNDI 6 NOVEMBRE 2023 À PARIS DEVANT LE SÉNAT, À 13H